

CHÂTEAU DE THILLOMBOIS - MEUSE

Flânerie-spectacle dans le parc du château

LA BALADE MERVEILLEUSE

17-18-24-25 septembre 2021

Dossier de presse

RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATIONS

03 29 84 50 00

www.chateau-thillombois.com

Spectacle organisé par

CONNAISSANCE
DE LA MEUSE



Présentation

Depuis 1991, l'association Connaissance de la Meuse organise, ou accueille de nombreuses activités au château de Thillombois : expositions, conférences, concerts, animations pour les enfants, parcours dans le parc, fêtes de Saint-Nicolas...

De grands spectacles, sons et lumières ou équestres ont également séduit un très large public contribuant ainsi à la notoriété de ce site, dépassant maintenant les limites de la région.

En alternance avec la Biennale Equestre marquée par une rencontre unique entre les troupes équestres de renom international de la Compagnie Hasta Luego, de Renaud Vinuesa et de Lorenzo (11 200 spectateurs), l'association poursuit ses objectifs avec la réalisation d'une manifestation artistique originale et d'envergure :

« La Balade Merveilleuse ».

Cette création inédite lancée en 2018 a rencontré un vif succès auprès du public.

Le visiteur était immergé dans des ambiances visuelles et sonores envoûtantes mêlant féerie et poésie au gré de sa déambulation.

En 2021, ce concept sera renforcé avec différentes surprises saupoudrées tout au long du parcours.



LA BALADE MERVEILLEUSE - SAISON 2018



BILAN SAISON 2018

Cet événement d'envergure, créé en 2018, a rencontré un vif succès **en affichant complet** sur les 4 soirées avec un total de 3 550 spectateurs accueillis.

Son rayonnement s'est étendu sur la Région Grand Est : 73 % des spectateurs provenaient de Meuse, 8 % de Meurthe-et-Moselle, 9% de Moselle, 4 % de Champagne-Ardenne et 6 % des autres régions limitrophes.

95% de spectateurs étaient venus en famille, ce qui démontre que les manifestations organisées au château de Thillombois attirent tous les publics.

UN CONCEPT ORIGINAL : FLANERIE-SPECTACLE DANS LE PARC DU CHATEAU

La manifestation était basée sur une déambulation des spectateurs dans le parc du château ponctuée de diverses « stations », mêlant des ambiances visuelles et sonores originales et poétiques.

Ainsi le public découvrait, au gré de sa balade, des créations lumière, des douches sonores, des tableaux figés, des choristes et musiciens en direct, des lectures de textes poétiques, des effets pyrotechniques. Sans oublier, le mapping vidéo époustouflant sur la façade du château.



LA BALADE MERVEILLEUSE – SAISON 2021



PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

La manifestation reprend le concept créé en 2018 avec une déambulation des spectateurs dans le parc du château.

La flânerie-spectacle de 2021 **est entièrement renouvelée** avec de toutes nouvelles « stations » aussi surprenantes qu'envoûtantes, aussi magiques que poétiques.

ELLE SE DEROULERA EN UNE QUINZAINE DE TABLEAUX REPARTIS DANS LE PARC :

- des tableaux insolites et envoûtants se dévoileront en continu, comme :
 - ✓ l'arbre enchanté
 - ✓ la ronde des animaux
 - ✓ la magie des pierres
 - ✓ l'arche mystérieuse
 - ✓ les petits bouchons lumineux
 - ✓ les Vieux Métiers du bois

- d'autres magiques et surprenants s'animeront toutes les 10 à 15 mn comme :
 - ✓ la féerie de l'eau
 - ✓ le peuple des forêts
 - ✓ les contes
 - ✓ les notes à cordes
 - ✓ la garden-party
 - ✓ l'île sonore
 - ✓ au clair du laser
 - ✓ la boîte à musique

et d'autres surprises...merveilleuses



Pas de photos au flash



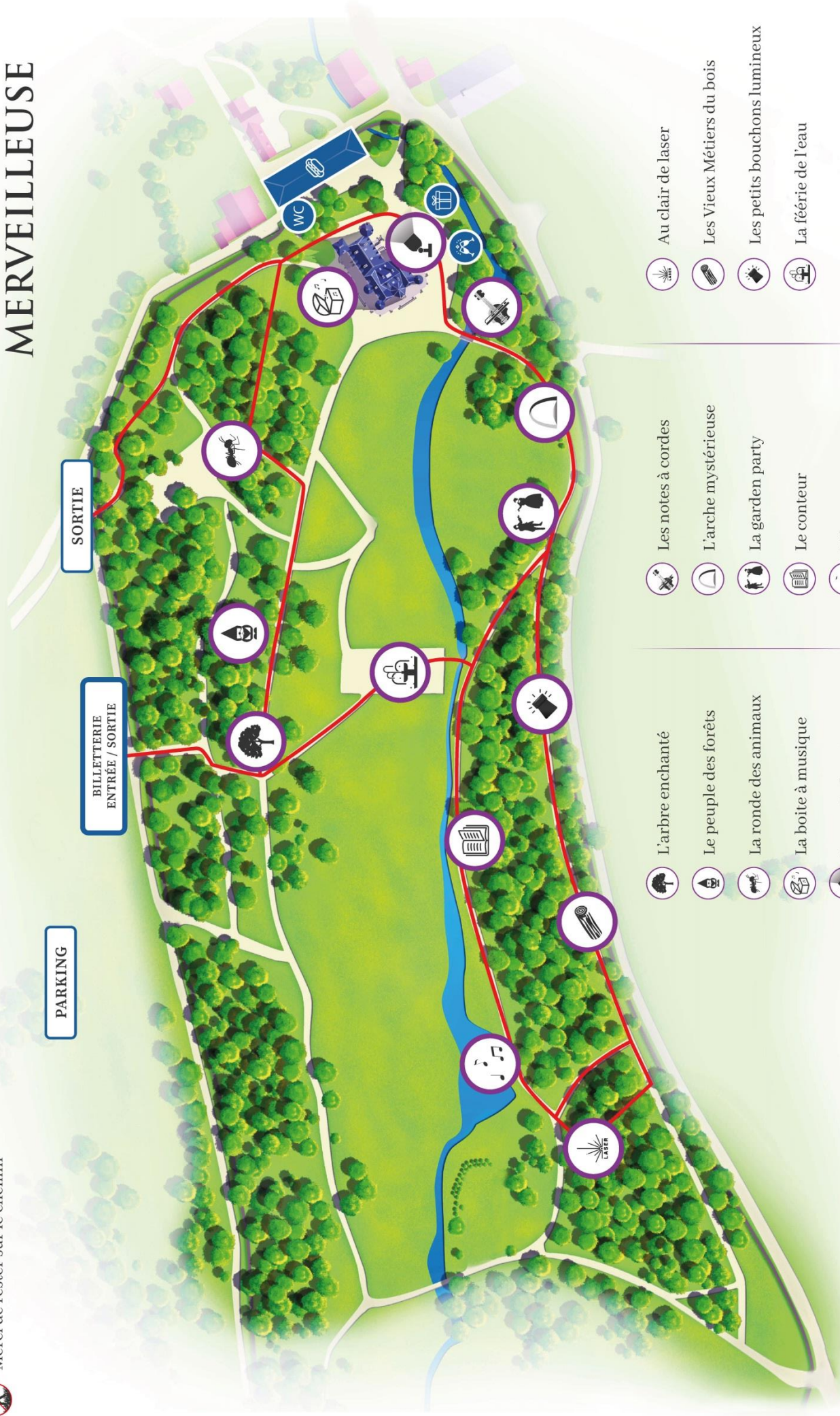
Merci de rester sur le chemin

LA BALADE MERVEILLEUSE

PARKING

BILLETTERIE
ENTRÉE / SORTIE

SORTIE



L'arbre enchanté



Le peuple des forêts



La ronde des animaux



La boîte à musique



La magie des pierres



Les notes à cordes



L'arche mystérieuse



La garden party



Le conteur



L'île sonore



Au clair de laser



Les Vieux Métiers du bois



Les petits bouchons lumineux



La féérie de l'eau



Bar à champagne



Boutique



Restauration rapide

LES DATES DE LA MANIFESTATION

- le vendredi 17 septembre
- le samedi 18 septembre
- le vendredi 24 septembre
- le samedi 25 septembre 2021

LES CRENEAUX HORAIRES

- Afin de fluidifier les entrées et d'éviter les attroupements devant les différentes stations, un créneau horaire sera à choisir lors de la réservation.
- Le premier créneau ouvrira à 19h45, puis toutes les 15 mn avec un maximum de 1000 personnes au total par soirée.
- La restauration rapide, le bar à champagne et la boutique font partie du parcours ; ils seront donc accessibles à partir du créneau horaire choisi.

LE PROGRAMME (SOUS RESERVE)

- l'île sonore (durée 2mn) toutes les 10 mn à partir de 20h15
- au clair de laser (durée 5 mn) toutes les 10 mn à partir de 20h10
- le peuple des forêts (durée 4 mn) toutes les 15 mn à partir de 19h50
- la garden party (durée 4mn) toutes les 15 mn à partir de 20h15
- la féerie de l'eau (durée 8 mn) toutes les 20 mn à partir de 19h55
- le conteur (durée 10 mn) toutes les 20 mn à partir de 20h
- les notes à cordes (durée 8mn) toutes les 20 mn à partir de 20h
- la boîte à musique (durée 8mn) toutes les 20 mn à partir de 20h15
- **EN CONTINU** : les petits bouchons lumineux, les vieux métiers du bois, l'arche mystérieuse, la magie des pierres, la ronde des animaux, l'arbre enchanté.

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- La balade (1500 mètres) fermera ses portes à 22h30.
- Les spectateurs se déplaceront à leur rythme ; il y a plusieurs circuits possibles ; les horaires des tableaux seront donnés sur le document distribué à l'entrée et également téléchargeable sur le site internet : www.chateau-thillombois.com Ils seront bien sûr affichés sur le parcours.
- Nos amis les animaux ne sont pas acceptés.
- Il est conseillé de s'habiller chaudement et de prévoir des vêtements de pluie le cas échéant.
- Des personnes de l'accueil du public, qui porteront un bracelet lumineux, guideront si besoin les spectateurs sur les chemins.

LES TARIFS

	SUR RESERVATION	A LA BILLETTERIE SUR PLACE
ADULTE	15 €	17 €
JEUNE (7 A 15 ANS)	10 €	12 €
ENFANT (- 7ANS)	GRATUIT	GRATUIT
FAMILLE (2 ADULTES + 2 JEUNES)	42 €	50 €

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS



Carrières d'Haudainville – 55100 VERDUN

Tel : 03.29.84.50.00

ou sur le site internet : www.chateau-thillombois.com

(7j / 7 et 24h/24)

Réservation et impression des billets directement depuis son domicile

MESURES SANITAIRES

- La manifestation est organisée dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur : pass sanitaire obligatoire ; distanciation d'un mètre, port du masque recommandé (et obligatoire dans les endroits clos). Cf en détail dernière page.



L'IMPLICATION DES TALENTS DU GRAND EST



AQUATIQUE SHOW - STRASBOURG

Aquatique show est la référence mondiale dans la création de shows aquatiques et d'effets d'eau.

Avec un parc d'équipements inégalé, Aquatique Show développe tous les effets aquatiques inimaginables (fontaines musicales, rideaux d'eau...).

Fort de plus de 35 ans d'expérience, il est aussi un des leaders mondiaux dans la conception et la réalisation de shows aquatiques et effets aquatiques permanents. A la pointe de nouvelles technologies, des nouveaux mouvements d'effets d'eau sont inventés régulièrement, des éclairages toujours plus performants sont mis au point pour épouser la texture de l'eau et créer ainsi de l'interactivité.

La société française, basée à Strasbourg, compte plus de 100 000 représentations par an avec des spectacles aquatiques permanents et des spectacles temporaires en courte ou longue exploitation dans le monde entier.

Pour La Balade Merveilleuse, Aquatique Show produira un spectacle de fontaines dansantes.





SABINA BROSSARD VIOLONISTE - TOUL

Née à Cracovie en Pologne, elle commence le violon à l'âge de 6 ans au Conservatoire National de Musique puis complète ses études musicales au sein de l'Académie de Musique de Cracovie dans la classe de violon de Barbara Sliwicka- Wysocka.

Elle obtient le premier prix de violon en 2011.

Elle fait partie de différents groupes de musique de chambre, orchestres symphoniques et a participé à plusieurs concerts en Pologne, Slovaquie, Allemagne, Danemark ainsi qu'en France.

Elle se produit dans des concerts de tous styles de musique, du rock au baroque, en solo, en petits groupes ou en orchestre.

Depuis 2010 elle partage sa passion et ses expériences comme professeur de violon et de piano dans différents établissements de musique.

Pour La Balade Merveilleuse, Sabina BROSSARD enchantera la forêt au son de son violon.





PIERRE LOMBARD – CONTEUR – PIERREFITTE-SUR-AIRE

Franc-comtois d'origine, c'est un fervent lorrain d'adoption depuis plus de quarante ans.

Il conte, raconte et vit ses histoires avec passion.

Directeur d'école et enseignant retraité, il est écrivain, conteur, musicien et passionné de photo. Il est le fondateur du Théâtre Imagin'Aire et le Président de l'association PLUME (Passion Littéraire de l'Union Meusienne des Ecrivains et illustrateurs)

Il aime par-dessus tout « embarquer » son auditoire dans ses récits, que ce soit par des contes pour les petits ou par des histoires délicieusement « terroirs » pour les plus grands !

A Thillombois, il fera revivre quatre histoires dont il est l'auteur :

- le violoneux de Loupmont
- le sorcier du Charnot
- L'âne de Darwin
- Le coq hardi



LES VIEUX METIERS - AZANNES



Depuis plus de 35 ans, **plus de 400 bénévoles** s'engagent à sauvegarder le patrimoine architectural et les traditions populaires de la Lorraine à travers le Village des Vieux Métiers d'Azannes.

Sur 17 hectares de plaines et de forêt, **80 métiers anciens ou disparus** reprennent vie. Une immersion dans le quotidien de nos ancêtres à la découverte de leurs savoirs et savoir-faire. C'est aussi une rencontre passionnante **avec des artisans du passé**, dans une ambiance authentique et chaleureuse.

Pour la balade Merveilleuse, une scénette redonnera vie aux métiers du bois.



LES AUTRES TALENTS



LES ORPAILLEURS DE LUMIERE - MARSEILLE

Jean-Luc Hervé (concepteur et réalisateur lumière), Jean Reydellet (création et programmation vidéo), Benjamin Chauvet (vidéographe 3 D), Léonard Raiteri (ingénieur du son, arrangeur et compositeur) sont quatre artisans rassemblés autour d'une idée commune : **la mise en lumière monumentale**, avec une spécificité, celle d'accorder une importance particulière à la place de la musique.

Le chef de file des Orpailleurs de Lumière, créés en 2005, est Jean-Luc Hervé, directeur technique du théâtre Antoine Vitez à Aix-en-Provence.

Cette équipe pluridisciplinaire conçoit dans chaque site un imaginaire, un rythme afin de le révéler et de le transfigurer. Chaque création plonge le spectateur dans un univers original et envoûtant.

Pour La Balade Merveilleuse, Jean-Luc Hervé a créé un mapping à la fois étonnant et époustouflant sur la façade du château.



Quelques références :

- *les Trophées des Lumières à Marseille*
- *la Fête des Lumières à Lyon*
- *le festival GLOW à Eindhoven*
- *le festival Biarritz s'Habille de Lumière*
- *le Carnaval de Rome*
- *Marseille capitale européenne de la Culture*
- *le festival de Lumière de Dubaï*

LES PARTENAIRES DE LA MANIFESTATION

NOUS TENONS A REMERCIER :

- Le Conseil Départemental de la Meuse
- Le Conseil Régional du Grand Est
- La Codecom de l'Aire à l'Argonne
- Les Vieux Métiers d'Azannes
- La Société Générale
- L'Andra
- L'Est Républicain
- Le Républicain Lorrain
- Vosges Matin
- France 3 Grand Est
- France Bleu Lorraine Nord
- Au Fil de l'Aire
- Ville de Pont-à-Mousson
- Jean Bergeron, sculpteur
- Association pour la sauvegarde du Champ de Bataille
- AMSEAA
- Jardinerie Lombard
- Bricomarché Verdun



MESURES SANITAIRES

LA BALADE MERVEILLEUSE



RESTAURATION RAPIDE

Points de ventes des tickets multipliés - Paiement sans contact privilégié.
Tables mises à disposition et désinfectées régulièrement.

PORT DU MASQUE

Obligatoire à partir de 11 ans dans tous les espaces clos (boutique, chapiteau).
Recommandé en plein air.

GEL HYDROALCOOLIQUE

Mise à disposition de points de distribution de gel hydroalcoolique.
Procédures de nettoyage et de désinfection renforcées notamment aux sanitaires.
Rappel des gestes barrières affiché sur l'ensemble du site.

PASS SANITAIRE

Manifestation organisée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
Pass sanitaire obligatoire à partir de 18 ans. Il vous sera demandé :

- soit l'attestation de vaccination (schéma complet)
- soit la preuve d'un test négatif de moins de 72 h (test PCR, antigénique ou autotest)
- soit le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Le justificatif pourra être présenté en version papier
(seuls les résultats certifiés avec QR code seront admis)
ou en numérique sur l'application #TousAnticovid
que vous aurez préalablement téléchargée.

